

Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI en date du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8102 intitulée « Laboratoire de l'univers et de ses théories » ;

Vu la décision n° DEC110056INSU du 1^{er} février 2011 portant nomination de M. Stéphane Mazevet aux fonctions de directeur de l'UMR 8102 ;

Considérant que M. Jean-Yves Giot a suivi la formation initiale d'agent d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 26 au 28 mai 2008 (1^{ère} session) et du 23 au 25 juin 2008 (2^{ème} session).

DECIDE :

Article 1 : M. Jean-Yves Giot, Assistant Ingénieur CNRS, est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS n° UMR 8102, à compter du 30 mai 2012.

M. Jean-Yves Giot exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Yves Giot est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Ile-de-France
Ouest & Nord

www.cnrs.fr
I.e. Délégué régional

1, place Aristide Briand
92195 Meudon Cedex

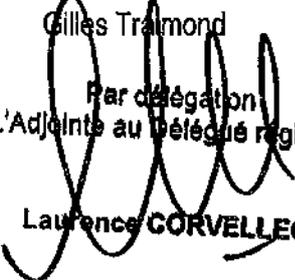
T. 01 45 07 62 32
F. 01 45 07 53 35

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Meudon, le 26 juin 2012

Visa du délégué régional du CNRS

Le directeur de l'UMR 8102

Gilles Traimond
Par délégation
L'Adjointe au Délégué régional

Laurence CORVELLEC

Stéphane Mazevet



Visa de l'établissement partenaire

Le Président
de l'Observatoire de Paris



Claude CATALA

